

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début du traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALA

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-699667

119016

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	2609	Société :	RA M RETRAITE
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	AN MARI OMAZ
Nom & Prénom : AM MARI OMAZ			
Date de naissance : 18/12/1956			
Adresse : N° 85 Rue 87 AZ HAMI 2 CASA			
Tél. : 0665023202	Total des frais engagés : 473,20 Dhs		

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/05/2022

Nom et prénom du malade : Ammar Ammar - 12115 Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 15/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/05/22			200.84	DR M. MOHAMMED ACHOUR M. MOHAMMED ACHOUR ENTROLOGUE MEDICAL ET CHIRURGICAL Medical et Chirurgical My Thami El Oulta Tél: 05 22 89 63
08/06/22				C DR M. MOHAMMED ACHOUR M. MOHAMMED ACHOUR ENTROLOGUE MEDICAL ET CHIRURGICAL Medical et Chirurgical My Thami El Oulta Tél: 05 22 89 63

PHARMACIE LE BIEN-ÊTRE KEROUANE		Date	Montant de la Facture
Mme. Houda AZHARI 2 Lot 202	Rue 77 AZHARI 2 Lot 202	18-05-22	9830
El Oulta - CASABLANCA	Tél : 022.93.26.80		
PHARMACIE LE BIEN-ÊTRE KEROUANE		Date	Montant de la Facture
Mme. Houda AZHARI 2 Lot 202	Rue 77 AZHARI 2 Lot 202	08-06-22	75,40
El Oulta - CASABLANCA	Tél : 022.93.26.80		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : []
				Coefficient des travaux []
				Montants des soins []
				Début d'exécution []
				Fin d'exécution []
				Coefficient des travaux []
				Montants des soins []
				Date du devis []
				Date de l'exécution []

O.D.F PROTHESSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25633412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed ACHIBA

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif.
- Foie, Vésicule biliaire, estomac, intestins, hémorroïdes.
- Echographie-endoscopie digestive-proctologie.
- Ex Chef de Service de Gastro-entérologie
- Hôpital Mly Youssef à Casablanca.
- Membre de la société française de Gastro-entérologie.



الدكتور محمد عشية

- أخصائي في أمراض الجهاز الهضمي.
- الكبد، المرارة، المعدة، الأمعاء، البواسير.
- الفحص بالأمواج فوق الصوتية، الفحص بالمنظار الداخلي، تشخيص و جراحة أمراض المخرج.
- رئيس مصلحة الجهاز الهضمي سابقًا بمستشفى مولاي يوسف الدار البيضاء.
- عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي.

Casablanca, le :

Relaxez

Amman - iyyas

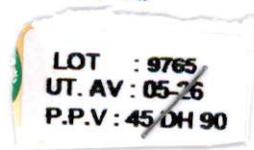
- Smecta sachet

52.40

1 fl tub x 8g.



PHARMACIE
Mme. Houda
55/57, Rue 77 AZ
El Oulfa - CA
Tél. : 022.



45.90

Moyenne anche ju



- Trilostane gelules 10

98.30 1 fl x 2g

Dr. Mohamed ACHIBA
ENTEROPATHOLOGUE HEPATOLOGUE
55/57, Rue 77 AZ, El Oulfa
Madar Jourj 10, Tanger, Morocco
Téléphone: +212 52 89 62 69

PHARMACIE LE BIEN-ÊTRE
Mme. Houda KEROUANE
55/57, Rue 77 AZHARI 2 Lot. 203
El Oulfa - CASABLANCA

مدار جورج 10، تاجزة مولاي التهامي، الطابق الأول، الشقة رقم 55/57، الدار البيضاء

10, Lottissement Moulay Thami (Rond point George) 1^{er} étage, N° 1 - Quartier Oulfa - Casablanca
Téléphone : 0522 89 62 69
الهاتف : 0522 89 62 69

Docteur Mohamed ACHIBA

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif.
- Foie, Vésicule biliaire, estomac, intestins, hémorroïdes.
- Echographie-endoscopie digestive-proctologie.
- Ex Chef de Service de Gastro-entérologie
- Hôpital Mly Youssef à Casablanca.
- Membre de la société française de Gastro-entérologie.



الدكتور محمد عشيبة

- أخصائي في أمراض الجهاز الهضمي.
- الكبد، المرارة، المعدة، الأمعاء، البواسير.
- الشخص بالأمواج فوق الصوتية، الفحص بالمنظار الداخلي.
- تشخيص و جراحة أمراض المخرج.
- رئيس مصلحة الجهاز الهضمي سابقا بمستشفى مولاي يوسف الدار البيضاء.
- عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي.

Casablanca, le : ٢١ / ٠٦ / ٢٣

Ammonium bicarbonate ١٦.٠٩
- تناوله عن



LOT: 21120
PER: 09-2024
PPV: 16,00DH

١٦.٤٠
- Doliprane ٥٠
1 - ١ -



PPV: 14DH40
PER: 04/23
LOT: J1169

١٦.٠٠
- Latamox



BIEN-DIRE
KEROUANE
2 Lot. 203
ANCA
9

HARM
me, H
7, Rue
Oulfa
Tel.:

سوطما
SOTHEMA

Fabriqué par les Laboratoires SOTHEMA,
Z.I, B.P. N°1- 27182 - Bouskoura - Maroc
Mme L. TAZI, Pharmacien Responsable
Sous licence de FRESENIUS Kabi

45,00

PHARMACIE LE BIEN-DIRE
Mme. Houda KEROUANE
55/57, Rue 77 AZHARI 2 Lot. 203
El Oulfa - CASABLANCA
Tel. : 022.93.26.80

10, Tجزئة مولاي التهامي، الطابق الأول، الشقة رقم 1 - الولفة - الدار البيضاء
10, Lotissement Moulay Thami (Rond point George) 1er étage, N° 1 - Quartier Oulfa - Casablanca
Tél.: 0522 89 62 69
الهاتف : 0522 89 62 69

Mohamed ACHIBA
DÉPARTEMENT HEPATOLOGIQUE
Dar Sotema - Casablanca - Tel. 022.93.26.80